

# Message du Président - Mise en œuvre du confinement automne 2020

Publié le 6 novembre 2020 – Mis à jour le 6 novembre 2020

Au cours de son allocution d'hier soir, le président de la République a annoncé la mise en œuvre d'une nouvelle période de confinement, qui commence dès ce soir et durera au moins jusqu'au 1er décembre prochain.

Chères et chers collègues,

Depuis l'annonce par le président de la République de l'instauration pour une durée minimale d'un mois d'une nouvelle période de confinement à l'échelle

nationale, nous avons tous travaillé à la définition et à la préparation de la mise en œuvre d'un fonctionnement de notre Université qui soit adapté à ce nouveau contexte.

Ce travail, qui a commencé dès le lendemain de cette annonce par une communication effectuée auprès de l'ensemble des personnels comme des étudiants, s'est appuyé sur la circulaire de notre Ministère, diffusée le samedi 31 octobre, qui définit les grands principes de la mise en œuvre de ce « confinement adapté » dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche. Il a fait l'objet d'échanges nombreux, au niveau de chaque structure interne comme au niveau central de l'Université. En deux jours, la cellule de crise de l'UCA, le conseil des directeurs de composantes, les directeurs de structures de recherche, les directeurs de services et cadres de l'Université, le CHSCT ont été réunis afin de pouvoir élaborer le Plan de continuité des activités en présentiel (PCA-P) de l'Université Clermont Auvergne, dans lequel s'inscrivent les plans de continuité de toutes nos structures.

Ce PCA-P s'applique dès aujourd'hui, mercredi 4 novembre. [Une note, publiée sur notre site\(/personnel/mise-en-uvre-du-confinement-automne-2020/\)](#), en présente les principaux aspects. Vous trouverez également sur notre site [un tableau qui définit, de façon synthétique,\(/niveau-de-risque/regles-applicables-periode-de-confinement-automne-2020/\)](#) les mesures applicables pour chacune des activités déployées au sein de notre établissement. Nous avons également diffusé, dès mardi soir, [une « note RH » qui est reprise sur notre site\(/personnel/rh-periode-de-confinement-automne-2020/\)](#) et une foire aux questions sera prochainement disponible.

L'objectif de ce Plan de continuité des activités est bien d'assurer le mieux possible l'ensemble de nos missions de formation et de recherche, au service notamment de nos étudiants, tout en assurant la sécurité et la protection de nos personnels et en contribuant à l'effort solidaire de lutte contre la propagation du virus. Chaque composante, laboratoire, service a ainsi défini la liste des activités à poursuivre, en privilégiant le travail à distance dès qu'il est possible et en ne conservant dans les locaux de l'Université qu'un certain nombre d'activités qui ne peuvent pas être télétravaillées, que ce soit dans le champ de la

formation (enseignements pratiques, examens, accueil des M2 et des doctorants dans les unités de recherche), des services aux étudiants (documentation, salles informatiques, service de santé), de la recherche (recherche expérimentale et instrumentale) ou du fonctionnement administratif ou logistique de notre établissement. Même si le travail à distance s'impose à tous, lorsqu'il est compatible avec les missions exercées, un certain nombre d'entre vous seront amenés à venir dans les locaux de l'Université, de façon récurrente ou ponctuelle, parce que tout ou partie de vos activités nécessitent absolument votre présence sur place. Il vous faudra alors utiliser une attestation de déplacement professionnel qui vous sera attribuée par votre responsable de service.

Dans le contexte sanitaire dégradé que nous connaissons actuellement, nous devons rester collectivement et individuellement très vigilants afin de garantir la sécurité de chacun dans les locaux de l'Université. Nous maintenons l'ensemble des protocoles qui ont été mis en place depuis la rentrée universitaire et qui ont, jusqu'à présent, été efficaces et empêché le développement de foyers de contamination. Nous devons aussi veiller à ne pas relâcher notre attention à certains moments. C'est pourquoi je vous demande instamment de ne pas prendre de moments de pause ou de repas en commun. C'est pourquoi également toutes les réunions ont désormais lieu en visioconférence. C'est regrettable en termes de sociabilité, mais c'est important du point de vue de la protection de chacun d'entre nous et de l'ensemble de nos proches. Nous vous demandons également d'être vigilants quant à l'isolement que certains collègues ou étudiants pourraient subir dans ce contexte particulier où la majorité de nos missions seront menées à distance. N'hésitez pas à prendre des nouvelles des collègues de travail et à organiser, pour les enseignants et enseignants-chercheurs, des sessions régulières à distance avec vos étudiants pour maintenir le lien du collectif. Le Service de santé au travail est disponible au besoin.

Nous souhaitons tous que cette nouvelle période de confinement soit la plus courte possible. Continuons donc d'adopter les gestes et les comportements qui protègent. Et si vous êtes testés positif ou si vous êtes cas contact à risque, signalez-vous auprès du Service de santé au travail ([signalement.covid@uca.fr](mailto:signalement.covid@uca.fr)(mailto:signalement%2Ecovid%40uca%2Efr)) et conformez-vous aux indications qui vous seront données.

Les différents services ainsi que la gouvernance de l'Université restent à votre disposition et à votre écoute pour toute question ou suggestion permettant d'améliorer, aussi bien du point de vue des usagers que des personnels, le dispositif que nous mettons en place.

Je vous prie, chères et chers collègues, d'agréer mes bien cordiales salutations.

Mathias BERNARD



## À découvrir

[FAQ - Protocole en cas de symptômes...](https://covid-19.uca.fr/personnel/faq-protocole-en-cas-de-symptomes)(<https://covid-19.uca.fr/personnel/faq-protocole-en-cas-de-symptomes>)

[Santé au travail](https://covid-19.uca.fr/personnel/sante-au-travail)(<https://covid-19.uca.fr/personnel/sante-au-travail>)

[Démarches administratives et situation RH](https://covid-19.uca.fr/personnel/demarches-administratives-et-situation-rh)(<https://covid-19.uca.fr/personnel/demarches-administratives-et-situation-rh>)

[Cas contact et cas suspect ?](https://covid-19.uca.fr/personnel/cas-contact-et-cas-suspect)(<https://covid-19.uca.fr/personnel/cas-contact-et-cas-suspect>)

[Accompagnement pédagogique](https://covid-19.uca.fr/personnel/accompagnement-pedagogique)(<https://covid-19.uca.fr/personnel/accompagnement-pedagogique>)

[Déclaration de maintien à domicile – Coronavirus](https://covid-19.uca.fr/personnel/declaration-de-maintien-a-domicile---coronavirus)(<https://covid-19.uca.fr/personnel/declaration-de-maintien-a-domicile---coronavirus>)

[Infos DGESIP](https://covid-19.uca.fr/personnel/infos-dgesip)(<https://covid-19.uca.fr/personnel/infos-dgesip>)

[Pass sanitaire : logistiques, organisation des contrôles et responsabilités](https://covid-19.uca.fr/personnel/pass-sanitaire-logistiques-organisation-des-contrôles-et-responsabilités)(<https://covid-19.uca.fr/personnel/pass-sanitaire-logistiques-organisation-des-contrôles-et-responsabilites-1>)

## Contact

**Pour tout renseignement relatif à la gestion de la crise, vous pouvez [contacter la cellule de crise](https://covid-19.uca.fr/cellule-de-crise-covid-19)(<https://covid-19.uca.fr/cellule-de-crise-covid-19>) dédiée au COVID-19 [coronavirus@uca.fr](mailto:coronavirus@uca.fr)(<mailto:coronavirus%40uca%2Efr?Subject=&body=>)**

<https://covid-19.uca.fr/personnel/message-du-president-mise-en-oeuvre-du-confinement-automne-2020>(  
<https://covid-19.uca.fr/personnel/message-du-president-mise-en-oeuvre-du-confinement-automne-2020>)